



Flash Info

Mai 2018

Chers concitoyens,

L'élaboration et le vote du budget communal sont un moment essentiel dans la vie de notre cité puisqu'ils déterminent l'ensemble des actions et des projets que nous entreprendrons en 2018, mais aussi, pour certains d'entre-deux, dans les années à venir.

Je remercie l'ensemble des élus et tous les services municipaux qui s'astreignent, depuis plusieurs années et avec beaucoup d'énergie, à accompagner notre politique de maîtrise des dépenses.

Il s'agit d'un budget responsable face aux nouvelles contraintes financières imposées par la baisse régulière des dotations de l'Etat et la disparition de la taxe d'habitation, programmée pour l'ensemble des contribuables à l'horizon 2020, sachant qu'une compensation à 100 % par une dotation de l'Etat est exclue car les règles constitutionnelles l'empêchent.

Ce contexte budgétaire nous a imposé de faire preuve **d'exigence, de rigueur et de garantir notre capacité de financement pour l'avenir** sans que l'on renonce à

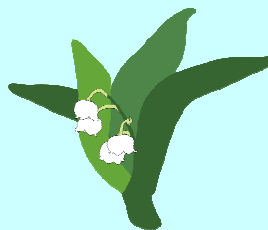
répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens :

- ⇒ maintien d'un service public de qualité ;
- ⇒ soutien à l'investissement par l'entretien de notre patrimoine et le développement de nos équipements ;
- ⇒ maintien des aides et des subventions en particulier aux associations.

Le personnel communal, l'ensemble des conseillers municipaux et moi-même, resteront toujours à votre écoute pour répondre à vos questions et à vos sollicitations, dans la mesure du possible.

Notre seul but est de préserver l'avenir afin que l'on puisse continuer à dire qu'il fait bon vivre à Altorf.

Votre Maire,
Gérard ADOLPH



SOMMAIRE

- | | | | |
|-------------------|--------|--------------------------------|-------------|
| • Edito du Maire | page 1 | • Informations administratives | page 4 |
| • Budget communal | page 2 | • Informations associatives | pages 5 & 6 |
| • Travaux | page 3 | • Agenda | page 6 |

BUDGET COMMUNAL 2018

Conseil Municipal du 9 avril 2018



1. Dotation de l'Etat : une situation intenable

L'Etat attribue chaque année une dotation de fonctionnement aux communes.

Après avoir prélevé les taxes au profit du FNGIR et du FPIC :

- en 2013, la dotation était encore pour notre commune de + 109 800 €.
- en 2018, elle est de - 49 500 €.

Les taxes sont plus élevées que la dotation !

En 5 ans, c'est une baisse sur notre budget annuel de 159 300 €

2. Budget 2018

La section de fonctionnement prévoit un budget en équilibre de 1 008 601 €.

Pour la section investissement, il est de 255 053 €.

3. Tarifs périscolaires

L'équilibre du budget de fonctionnement de la structure périscolaire nécessite chaque année une importante subvention communale. Elle était encore de 38 000 € en 2017.

Le conseil municipal, face aux difficultés financières consécutives à la disparition de la dotation de l'État, a décidé d'augmenter les tarifs, comme l'an dernier, progressivement de 2 % à 5 % selon les quotients familiaux.

Il espère que la CAF maintiendra sa subvention (18 000 € jusqu'à l'an dernier mais en attente de révision à partir de cette année).

4. Taxes communales

Suite à l'évolution négative des dotations et afin de conserver une marge pour que la commune puisse faire face aux imprévus et maintenir une petite possibilité d'investissements pour les années futures, le Conseil a décidé l'**augmentation des taux d'imposition**.

Ils seront les suivants (entre parenthèses ceux de 2017)

Taxe d'habitation	17,16 % (16,59 %)
Taxe foncière (bâti)	8,51 % (8,23 %)
Taxe foncière (non bâti)	36,68 % (35,46 %)
CFE	18,30 % (17,69 %)

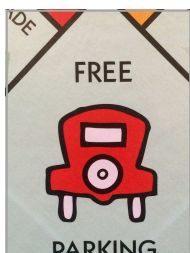
Cette augmentation rapportera environ 20 000 € par an au budget de la commune.

Ces taxes restent parmi les plus faibles des 18 communes membres de la Communauté de Communes.



Nous vous rappelons que l'intégralité des procès-verbaux est consultable :

- sur le site internet de la commune www.altorf.fr (*rubrique mairie*)
- en mairie aux heures d'ouverture
- sur les panneaux d'affichage du village (parking MTL et mairie)



Plan de circulation

Le plan de circulation commence à porter ses fruits, même si quelques évolutions et améliorations restent à réaliser. La période d'observation et d'information prend fin. Des contrôles avec sanction seront mis en place par la police pluri-communale.

La commission d'urbanisme a examiné la possibilité de créer des places de stationnement supplémentaires route de Strasbourg, côté Sud. Avant les travaux, la municipalité contactera tous les riverains concernés.

Ensemble résidentiel 7 rue principale

Le dossier avance, en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France. Le dépôt du permis de construire est prévu pour le début de l'été. Dès qu'il sera accordé, il sera présenté à la population à l'occasion d'une réunion publique.



Cour de l'école : travaux de réfection

Les affaissements autour des avaloirs d'eau ainsi que les soulèvements de bitume autour des arbres risquent d'occasionner des accidents. La réfection d'une partie de la cour est prévue pendant les grandes vacances. Son coût est estimé à 11 500 €.



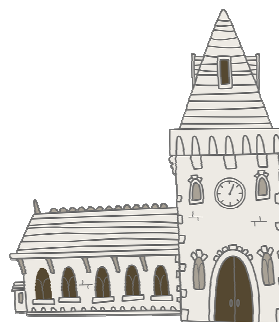
Club-house foot

Dans les douches, l'humidité engendre plusieurs détériorations. Quelques réfections s'avèrent par conséquent indispensables : sols, pose de profilés, métallisation du revêtement, changement des portes.

Abbatiale : dans l'attente du diagnostic

Un clocher en mauvais état, infiltrations, dégâts sur la voûte ...

Notre église nécessitera des travaux importants ces prochaines années. Afin d'avoir une vision de l'ensemble des réfections indispensables, la municipalité a demandé un diagnostic - obligatoire - de l'ensemble du bâtiment, qui sera réalisé par un architecte habilité par la DRAC, l'abbatiale étant classée monument historique.



Toute l'actualité d'ALTORF d'un simple clic !

www.altorf.fr



Police municipale

Police pluri-communale : Altorf - Duppigheim - Duttlenheim - Ergersheim - Ernolsheim/B
 tél : 03 88 48 21 95 / mobile : 06 34 56 97 74
 courriel : police.pluri.communale@duttlenheim.fr



Opération Tranquillité Vacances

En cas d'absence prolongée de votre domicile, la police municipale peut assurer régulièrement la surveillance de votre domicile inoccupé. Cette surveillance se fait de façon aléatoire, à n'importe quelle heure du jour comme de la nuit. Il s'agit de passage, voire de ronde de sécurisation autour de votre domicile. Cette opération se fait en coordination avec la gendarmerie nationale.

Service gratuit, offert par la commune et disponible toute l'année, il vous suffit pour en profiter de déposer en mairie le formulaire dûment complété et signé.

(formulaire disponible en mairie et sur www.altorf.fr/rubrique_mairie/police_municipale)



Carte d'identité et passeport : rappel de la nouvelle procédure

Depuis le 28 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité sont instruites par les communes dotées d'un dispositif de recueil, au même titre que les passeports biométriques depuis 2009.

Dans le Bas-Rhin, 32 communes sont équipées dont Molsheim et Obernai, communes les plus proches d'Altorf (liste complète des mairies équipées sur www.passeport.ants.gouv.fr)

Dorénavant, les demandes de pièce d'identité sont traitées sur RDV dans ces 2 communes.

Attention : les délais pour la prise de rendez-vous sont actuellement de 2 mois environ. Le délai de fabrication des documents est d'environ 1 mois. Il faut donc environ 3 mois pour obtenir un nouveau titre d'identité !!

Afin que votre dossier puisse être traité le plus rapidement possible, il est recommandé, dans l'optique du RDV, de rassembler les pièces justificatives nécessaires (liste sur le site www.passeport.ants.gouv.fr)

A noter :

La présence du demandeur est obligatoire lors du dépôt du dossier et du retrait de la carte d'identité ou du passeport. Les mineurs doivent être présents lors du dépôt d'une demande de carte d'identité. La prise d'empreintes s'effectue à partir de 12 ans.

Renouvellement anticipé des cartes d'identité prorogées de 10 à 15 ans (cartes établies à partir du 1er janvier 2004)

Il faut pouvoir justifier d'un déplacement dans un pays étranger par la production de :



- Titre de transport ou
- Réservation ou devis auprès d'une agence de voyage ou
- Attestation de l'employeur pour les personnes travaillant à l'étranger

VIE ASSOCIATIVE

La Bibliothèque d'Altorf

TOUJOURS A VOTRE DISPOSITION

- Romans
- Bd
- Documentaires
- Revues bénévoles

L'été approche, n'hésitez pas à faire le plein de livres...



LE 1^{er} VENDREDI DU MOIS

Nos animations « jeux de société » attirent de plus en plus de monde.

N'hésitez pas vous aussi à nous rejoindre afin de découvrir des jeux de société dans la joie et la bonne humeur...



Les amis de la Bibliothèque vous accueillent :

- le mardi et vendredi de 18h à 19h30
- Le 1^{er} et 3^{ème} mercredi de 9h30 à 11h



Club de l'Amitié d'Altorf



Le club propose d'organiser, le mardi, à la MTL, une après-midi récréative consacrée aux jeux : tarot, rami, belote, scrabble, rummikub, skat...

Nous lançons donc un appel à tous les joueurs et joueuses intéressés de bien vouloir se faire connaître. Nous les remercions chaleureusement.

D'autre part, début juin, un repas asperges est programmé dans le cadre de nos rencontres du 1^{er} jeudi de chaque mois.

Contact et inscriptions :

Nicole LORENTZ, présidente : 06 11 45 45 18

André BLANCHÉ, secrétaire 06 06 59 84 47

Forme & Vitalité

Nous terminerons notre saison fin juin par un repas convivial autour d'une bonne table. Les 24 membres de notre association vous souhaitent un été radieux et vous donnent rendez-vous le 1^{er} mercredi d'octobre à 9h. Le Comité.



APPMA

Organisation d'un rallye "pêche à la carpe" à l'étang le 16 juin à 9h :

Les membres de l'APPMA sont prioritaires pour l'obtention de place, merci de vous inscrire au plus tôt

- Durée 2 x 4 heures (démarrage 9h)
- Pêche à l'américaine (équipes de 2 tous les 10 mètres)
- Canne à emmanchement ou canne fixe (pas de moulinet)
- Pesée des carpes à la prise et remise à l'eau (NO KILL)
- Ouvert aux pêcheurs hors de l'association dans la limite des places disponibles.

Tarif :

Extérieur : 50€ pour l'inscription des 2 participants + 2 casses croûtes + 2 boissons

Membres de l'APPMA : 30 € pour l'inscription des 2 participants + 2 casses croûtes + 2 boissons

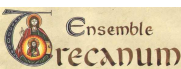
- Remise de prix correspondant au total des tickets (hors coût repas)

L'étang a été aleviné en grosses et petites carpes

Réservation auprès de :

Gilbert Alexandre (03 88 38 68 41 / 6 pl Krutenau, 67120 ALTORF).

Paroisse



Dimanche 8 juillet 2018 à 17h30 Concert de Chants grégoriens et de polyphonie du Moyen-âge "Lumière et Paix" à l'abbatiale d'Altorf.

L'Ensemble TrecaNUM, ensemble vocal mixte de 8 chanteurs, donnera un concert en l'église abbatiale d'Altorf. Sous la direction de Etienne Stoffel, il propose un programme sur le thème de la Lumière et de la Paix.

Cet ensemble privilégie les concerts dans des basiliques ou abbatiales prestigieuses qui attendent que résonnent à nouveau leurs voûtes. Notre église abbatiale est en parfaite harmonie avec leur répertoire qui s'étend du chant grégorien, plus largement du chant liturgique occidental du Haut Moyen-âge à la polyphonie sacrée de l'Ars antiqua et du XIV^{ème} siècle.

Nous avons déjà reçu ces chanteurs en juillet 2015 et ce sera à nouveau un plaisir de les accueillir. Venez nombreux pour cet évènement ! Informations et extraits sur le site www.trecaNUM.org

AAPHA

Les Amis de l'Abbaye et du Patrimoine Historique d'Altorf vous propose la « fête de la Musique » au Jardin de l'abbaye d'Altorf le 21 juin.

Entrée libre et petite restauration à partir de 19h.

Cette soirée sera animée par plusieurs orchestres, la chorale et des solistes mais tous les musiciens(nes) d'Altorf sont les bienvenus et ils auront la possibilité d'exprimer leurs talents musicaux.

Nous vous attendons toutes et tous pour une belle soirée musicale dans un jardin illuminé (voir affiche)

Nous rappelons les heures d'ouverture du jardin :

Du 1^{er} avril au 30 juin et

du 1^{er} septembre au 30 octobre :

Tous les samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 18h.

Du 1er juillet au 31 août : tous les jours de 10h à 18h.

Du 1er octobre au 31 mars :

tous les dimanches et jours fériés de 10h à 18h.

Marcel Bertrand, Président



AGENDA

2&3 juin « Rendez vous aux jardins »

3 juin Fête Dieu aux jardins

10 juin Pétanque - Challenge Manu

16 juin Pêche APPMA

21 juin Fête de la musique aux jardins

22 juin Kermesse de l'école

8 juillet Concert à l'abbatiale

14 juillet Cérémonie Fête Nationale
C2A - Repas champêtre (MTL)

26 juillet Pétanque -
Concours officiel vétérans

27 & 29 juillet
Tournoi seniors AS Altorf

2 septembre AS ALTORF
Marché aux puces (MTL)

15 & 16 septembre
Journées européennes du patrimoine

23 septembre
Vélo-tour de la Com Com

28 - 29 - 30 sept
Pétanque : challenge du Maire

MAIRIE



03 88 38 12 54



altorf-direction@orange.fr



http://www.altorf.fr

Lundi de 9h à 12h et de 17h à 19h
Mardi de 9h à 12h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Jeudi de 9h à 12h
Vendredi de 9h à 12h

Du 16 juillet au 26 août, la mairie vous accueille uniquement le matin (de 9h à 12h du lundi au vendredi)

Permanence du Maire en juillet & août : uniquement sur rendez-vous.